



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 27 janvier 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
14	8	11

Date de la convocation : 21 janvier 2020

Date d'affichage ordre du jour : 21 janvier 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame LELIEVRE Josiane.**

Présents : M. CALTOT, Mme DESANNAUX, Mme TALBOT, Mme LELIEVRE, M. BRUNG, M. ZEDDE, M. RAIMBAULT, M. POTHERAT.

Absents excusés : Mme LEMIRE, a donné pouvoir à Mme LELIEVRE, M. CAUCHOIS a donné pouvoir à Mme TALBOT et M. NIEL à M. BRUNG.

Absents non-excusés : Mme DELAHAYE, Mme DROUARD, M. PRUNIER.

2020-09 – ANALYSE D'OFFRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJETS DE LOGEMENTS SENIORS DANS LE PARC DES TULIPIERS

Madame le Maire stipule que l'analyse des offres a été réalisée par le bureau d'études mandaté par Seine Maritime Attractivité, qui a rédigé le Dossier de Consultation de Maitrise d'œuvre comme voté au Conseil Municipal du 5 juin 2019 délibération n° 2019/46.

Comme préconisé par le bureau d'études il conviendrait donc de retenir EN ACT Architecture classé en 1^{ère} position, qui n'est pas l'entreprise la moins-disante mais la mieux-disante au regard des moyens techniques et du prix proposé.

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre à EN ART Architecture et
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces inhérentes au marché pour la somme de **135 169 € HT** qui sera inscrite au budget 2020.

